



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 69803

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le devenir des emplois jeunes travaillant actuellement dans les parcs nationaux. En effet, il semble que ceux-ci aient été oubliés dans le cadre des mesures mises en oeuvre par le Gouvernement pour favoriser l'insertion dans la vie professionnelle de manière durable des emplois jeunes recrutés par l'Etat, par les collectivités et établissements publics. Il souhaite donc connaître les dispositions envisagées pour prendre en compte la situation des jeunes qui viennent le plus souvent de passer cinq ans au service de la protection de l'environnement avec compétence et sérieux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69803

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6854